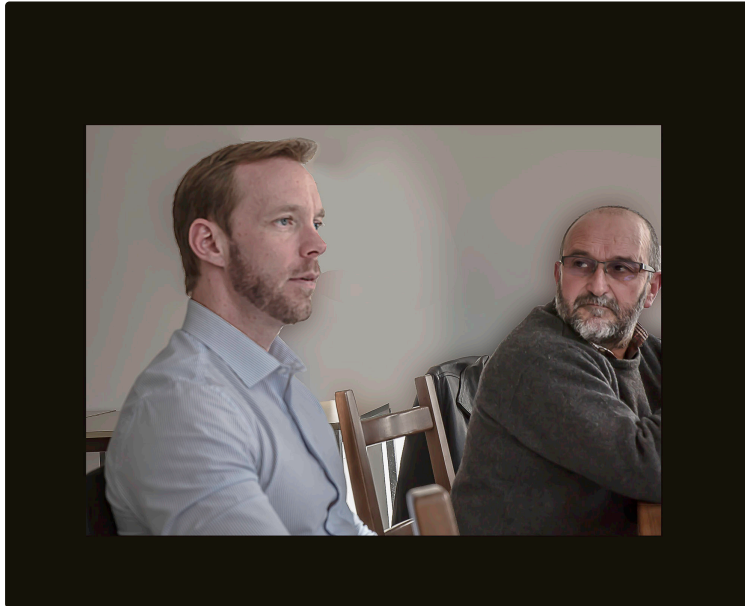


## Laujuzan – Le sous-préfet visite le village...

...et discute de l'avenir de l'école



Laujuzan – Le sous-préfet visite le village...

Rectificatif mis en ligne le 3 février 2017

Contrairement à ce qui figure dans le texte ci-dessous, l'existence de l'école de Monlezun-d'Armagnac n'est pas menacée. L'école conserve son poste d'enseignant et sa classe de CE2, qui accueille aussi des CM1 (elle les partage avec l'école de La ujuzan). Et la réorganisation du RPI fusionné est en bonne voie.

O O O

Frédéric Aoustou, maire de Laujuzan, entouré de trois conseillers municipaux, reçoit, le 23 janvier 2017, Jean-Charles Jobart, sous-préfet de Condom.

Après l'exposé de difficultés entre la commune et certains locataires de locaux communaux, la conversation porte sur l'école et le RPI (regroupement pédagogique intercommunal) de Laujuzan, Caupenne-d'Armagnac et Mormès que les services académiques ont forcé à fusionner à la rentrée 2016 avec le RPI de Toujouse, Monlezun-d'Armagnac, Monguilhem et Castex-d'Armagnac, tout en supprimant un poste d'enseignant à Monlezun-d'Armagnac. Le maire décrit les chikayas avec les services académiques du fait du retard mis par les communes à réorganiser la gestion du RPI fusionné. Lesdits services menacent de ne pas reconnaître la fusion, de supprimer l'école de Monlezun et de muter son dernier enseignant (de CE2) à Laujuzan.

Les territoires ruraux « privilégiés »

Le sous-préfet répond que les territoires ruraux sont déjà « privilégiés » : le ratio de nombre d'élèves par classe est plus favorable que pour les territoires urbains : 19 élèves par classe. Le sous-préfet estime-t-il que les habitants des territoires ruraux de l'ouest du Gers doivent s'estimer contents de voir supprimer les postes d'enseignants ? Les territoires ruraux ne devraient-ils pas être beaucoup plus « privilégiés » si l'on veut garder à la campagne autre chose que des sites touristiques et des gardiens de parc ?

Frédéric Aoustou amène la discussion sur un autre plan. Il s'étonne : « On ne parle jamais, dans les services académiques, de la qualité de l'enseignement ! Pourtant nos élèves qui arrivent au collège sont excellents ! ».

Attachement aux traditions

Il énumère ensuite les associations du village, avec une mention pour le tir à l'arc qui est pratiqué avec Plaisance-du-Gers et le basket qui réunit au sein du Bas-Armagnac Basket Club Le Houga et Laujuzan. Il dit l'attachement des villageois à leurs traditions, comme la fête des fleurs, le tue-cochon et les vendanges à l'ancienne.

Le maire énumère les projets pour 2017 : rénovation (en cours) de la mairie, qui entraînera une économie d'énergie, sécurisation de la traversée du village avec « haricots » et plateaux traversants.

Par ailleurs, il indique que beaucoup d'habitants vont travailler à Nogaro et dans les Landes.

La conversation vient ensuite sur la 2e crise des palmipèdes. L'administration attend les comptes 2016 des entreprises pour solder les 30 % restant des aides. Le sous-préfet relève que l'épidémie semble terminée dans le Gers, mais pas dans les Landes. Il faut attendre 30 jours après l'abattage pour lever les interdictions. Il faudra restructurer la filière à partir du printemps. Jean-Charles Jobart note que les cages des bétailières ne sont pas adaptées à un nettoyage efficace et le virus prospère dans l'humidité.



Accueil du sous-préfet par le maire, Frédéric Aoustou



Conversation avec le maire, entouré de 2 conseillers municipaux



Jean-Charles Jobart et un 3e conseiller municipal



Visite de locaux communaux



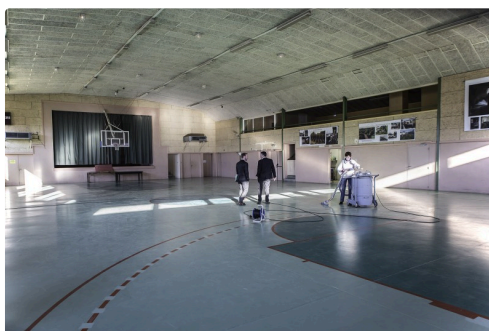
Passage par le préau de l'ancienne école et l'église



La place de l'église



L'espace de détente



La salle omnisports